

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi,
16 novembre 2010 à 19h30 à la bibliothèque de Luskville située au 2024, route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Roger Larose, Lynne
Beaton et Inès Pontiroli.

ABSENCE MOTIVÉE : Jim Coyle

ABSENCE NON-MOTIVÉE : Brian Middlemiss

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 19h40.

10-11-461

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Pompiers (discussion)
3. Eau potable
4. Centre Albert Kennedy
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

10-11-462

**SIGNATURE DE CONTRAT – TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DES
INSTALLATIONS POUR L'EAU POTABLE À QUYON**

CONSIDÉRANT les appels d'offre du 2 juin 2010 concernant la mise aux normes des
installations pour l'eau potable à Quyon;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire était la Cie Ross and Anglin Ltée au montant
de 2 763 164.83 \$ (taxes incluses);

CONSIDÉRANT les délais encourus pour l'adoption du règlement d'emprunt no 14-10;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter la proposition de Ross and Anglin Ltée de majorer le
prix soumissionné de 94 815,00 \$ (taxes incluses) parce que les travaux sont reportés au 15 mars
2011;

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le maire et le directeur général sont autorisés à signer le contrat pour les travaux de mise aux normes des installations pour l'eau potable à Quyon avec Ross and Anglin Ltée pour la somme de 2 763 164,83 \$ (taxes incluses) majoré de 94 815,00 \$ (taxes incluses), le tout après vérification de la légalité de l'acceptation de cette augmentation et conditionnel à l'approbation du règlement no 14-10 par le M.A.M.R.O.T.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution.

Adoptée sur division

10-11-463

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE M.A.M.R.O.T.

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le maire et le directeur général à signer le protocole d'entente avec le M.A.M.R.O.T. dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* pour le projet de mise aux normes des installations pour l'eau potable à Quyon

Adoptée

10-11-464

TRAVAUX – CENTRE ALBERT KENNEDY

CONSIDÉRANT les estimations reçues pour les travaux à effectuer au Centre Albert Kennedy;

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour les travaux à effectuer au Centre Albert Kennedy situé au 883, rue de Clarendon à Quyon, à la Cie Judand pour la somme 6 950,00 \$ (taxes en sus).

Adoptée

10-11-465

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».